

Je n'ai rien à y redire si l'orateur trouve bon de s'exercer dans le genre facétieux, que le régime d'une opposition prolongée rend absolument indispensable à la vie parlementaire.

Or, voilà notre barque à l'eau, et à l'eau chaude encore, "*hot water*." Elle s'échoue misérablement sur les nombreux écueils qu'il énumère en les qualifiant du nom pompeux de scandales, et dont voici la longue liste :

1o *Le coup d'Etat*.—De ce scandale le peuple a fait justice en 1892. Je puis donc m'abstenir d'en parler.

2o *Les \$100,000 perdus*.—Qu'ils soient perdus nous n'avons malheureusement que trop de bonnes raisons pour le craindre. Nous nous rendons parfaitement compte de l'énorme difficulté qu'il y aura à les faire sortir du portefeuille de M. Pacaud. Je serais curieux de savoir par quel artifice de raisonnement l'honorable député d'Yamaska arrive à nous rendre responsables de cette perte de \$100,000.

3o *Les taxes injustes et arbitraires*.—Nous avons décrété l'impôt rendu inévitable par les malversations du chef et des amis du député d'Yamaska, et nous l'avons fait peser, d'après notre conscience et notre appréciation, sur ceux qui étaient le mieux en position de le subir.

4o *L'acquittement de M. Mercier*.—J'avoue que je me creuse inutilement la tête pour trouver quelque chose de scandaleux dans ce fait.

5o *La fuite de De Boucherville*.—Je n'ai jamais entendu parler de ce fait historique, absolument nouveau pour moi. Je renonce donc à y trouver un scandale. S'il s'agit de la retraite de l'honorable M. De Boucherville comme Premier Ministre, je dirai que pour tout homme sensé, l'âge et l'état de santé du vénérable vétéran de nos luttes politiques sont des explications suffisantes, et qu'il faut être réduit à la plus lamentable pénurie de griefs pour en trouver un dans un fait aussi naturel.

6o *L'emprunt Taillon*.—Cet emprunt, qui est un des meilleurs que la province ait conclu, a été défendu et